

Fonds de valeur d'actions canadiennes BonaVista

Catégorie de fonds
Actions canadiennes

Cote Morningstar™
★★★

Objectif de placement

Consiste à offrir une augmentation du capital à long terme en investissant principalement dans un portefeuille bien diversifié d'actions ordinaires et de fonds à revenu fixe canadiens.

Détails du fonds

Séries	Structure de frais	Devise	Code du fonds
C	Sans frais	CAD	PHN3810
Cseil	À l'achat	CAD	PHN6810
Cseil	Frais bas	CAD	PHN4810
F	Sans frais	CAD	PHN5810

Date de création	novembre 2008
Actif total (millions \$)	14,4
Série C VLPP \$	10,47
Série C RFG %	2,11
Indice de référence	Indice composé S&P/TSX

Distribution du revenu	Annuelle
Dist. des gains en capital	Annuelle

Statut de vente	Ouvert
Investissement minimal \$	500
Investissement suivant \$	25

Société de gestion	RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.
Site Web	www.rbcgam.com

Notes

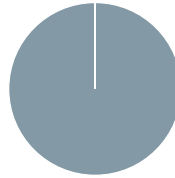
Le montant minimal de l'investissement initial dans des parts de la série pour conseillers et des séries C et F du fonds est de 500 \$ (pour des fonds détenus dans des comptes tenus par un prête-nom).

BonaVista Asset Management Ltd., une filiale en propriété exclusive de Banque Royale du Canada, assure la gestion des placements du Fonds équilibré mondial BonaVista et du Fonds de valeur d'actions canadiennes BonaVista.

Dans les décisions qu'ils prennent, les professionnels des placements de BonaVista Asset Management font leurs propres recherches, analyses, prévisions et perspectives des marchés et des titres individuels. Les opinions exprimées dans les commentaires qui suivent sont celles de BonaVista Asset Management et peuvent différer de celles de Phillips, Hager & North gestion de placements.

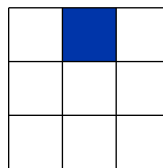
Analyse du portefeuille au 30 avril 2012

Répartition d'actif



	% actifs
Encaisse	0,0
Revenu fixe	0,0
Actions can	100,0
Actions amér	0,0
Actions int	0,0
Autre	0,0

Style des actions



Valeur Mixte Croiss.

Statistiques sur les actions

Ratio C/VC	1,6
Ratio C/B	11,7
Cap bour moy Mlrds\$	17,0

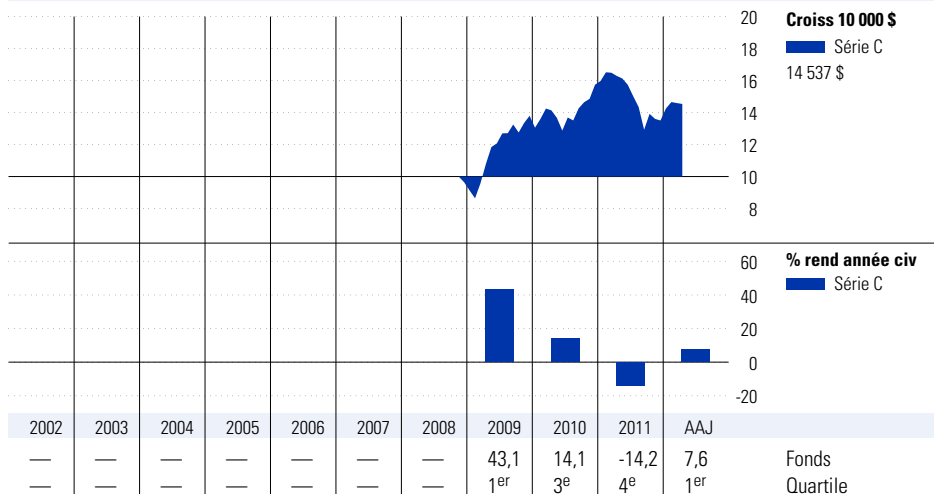
Secteurs boursiers mondiaux

Secteurs boursiers mondiaux	actions %
Services financiers	36,5
Énergie	19,7
Matériaux	13,3
Produits industriels	10,0
Consommation discrétionnaire	7,8
Technologie de l'information	5,8
Denrées de base	3,5
Services de télécommunications	3,4
Autres actifs	0,0
Services publics	0,0
Soins de la santé	0,0

Dix principaux titres

Dix principaux titres	% actifs
Banque TD	6,1
Banque Can. Impériale de Commerce	6,0
Suncor Energy Inc	6,0
Banque de Nouvelle-Écosse	5,9
Canadian Natural Resources	4,3
Chemins de Fer Nationaux Canada	4,1
Banque de Montréal	4,0
Teck Resources Ltd Class B	3,8
Banque Royale du Canada	3,8
Agrium Inc	2,9
% total des 10 avoirs principaux	46,9
Nombre total d'actions	47
Nombre total d'obligations	0
Nombre total d'autres avoirs	1
Nombre total de titres	48

Analyse de rendement au 30 avril 2012



1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Dep création	Rendements mobiles %
-0,4	2,0	4,4	-10,7	10,4	—	—	13,1	Fonds
2 ^e	2 ^e	2 ^e	3 ^e	2 ^e	—	—	—	Quartile

Fonds de valeur d'actions canadiennes BonaVista

Aperçu de la gestion de placements

Bios des gestionnaires

Terry Bacinello

BonaVista Asset Management Ltd.

Terry Bacinello est présidente de BonaVista Asset Mgmt et gestionnaire de portefeuille d'actions canadiennes. Après avoir reçu son diplôme en économie, elle a joint la division de recherche de Confédération Vie. Elle est devenue gestionnaire de portefeuille obligataire en charge des actifs canadiens d'assurance puis est passée à la Confed Invest Counselling (CICL) où elle a géré les actions américaines et canadiennes. En 1994, elle y a été nommée présidente et contribué à la création de BonaVista Asset Mgmt.

Analyse de rendement - suite au 30 avril 2012

Distributions (\$)/part	AAJ*	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002
Distribution totales	—	0,02	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Intérêt	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Dividendes	—	0,02	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Gains en capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Remboursement de capital	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—

Meilleure/Pire périodes %	Fin	1an	Fin	3ans	Fin	5ans	Fin	10ans
Meilleur	2-2010	57,5	2-2012	19,3	—	—	—	—
Pire	12-2011	-14,2	4-2012	10,4	—	—	—	—
Moyen		13,0		14,0				
Nb. de périodes		30		6				
% périodes positives		73,3		100,0				

* Les distributions sont classées par type de revenu à la fin de l'année.

Commentaire trimestriel au 31 mars 2012

Durant le trimestre, la principale contribution au rendement du fonds par rapport à son indice de référence a été celle du choix judicieux de titres dans le secteur des matières. En outre, une position surpondérée de titres du secteur des biens de consommation cycliques a eu un effet favorable sur le rendement.

Les nouvelles positives sur l'économie mondiale émises pendant tout le trimestre ont renforcé notre point de vue selon lequel la reprise économique demeure intacte. Nous conservons une position surpondérée en titres de biens de consommation cycliques, de services financiers et de produits industriels, ainsi qu'en titres du sous-secteur diversifié des métaux. Nous détenons encore une position sous-pondérée en titres de métaux précieux et du sous-secteur de l'or, et à notre avis, la récente liquidation dans le secteur aurifère constitue un changement positif, l'or étant en baisse de 4 % durant le trimestre.

Les titres ayant offert une contribution positive durant le trimestre sont notamment Suncor Énergie (+11 %), Agrium (+26 %), Magna International (+40 %) et Aastra Technologies (+55 %), tandis que les contributions négatives

provenaient des titres d'Alliance Grain Traders (-26 %), de Canadian Natural Resources (-13 %) et d'Inmet Mining (-13 %).

Ce trimestre, nous avons établi une position en titres du Groupe SNC-Lavalin. SNC est la plus importante société d'ingénierie et de construction au Canada. Son action a connu un important recul en mars, après la révélation d'allégations concernant la participation de certains hauts dirigeants dans des activités illégales. La société a lancé une enquête interne sur cette question et elle collabore entièrement avec les autorités. Bien que de tels problèmes nous contrarient lorsque nous investissons dans des sociétés, la portée de cette nouvelle semble limitée. L'effet très négatif sur cette action nous a fourni l'occasion de prendre une participation initiale dans cette société de grande qualité à un prix réduit.

La structure du portefeuille a peu changé au cours du trimestre, car nous continuons de préférer des sociétés en position de profiter de la reprise mondiale en cours et qui, pour la plupart, offrent un rendement supérieur à la moyenne sur l'avoire des actionnaires et une évaluation inférieure à la moyenne.

Fonds de valeur d'actions canadiennes BonaVista

Divulgateion

Les investissements dans des fonds communs de placement peuvent comporter des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les données de rendement indiquées tiennent compte du réinvestissement des distributions uniquement; elles ne tiennent pas compte des frais d'achat, de rachat, de distribution, de frais optionnels ou d'impôts à payer par tout porteur de part qui auraient eu pour effet de réduire le rendement. Les titres des fonds communs de placement ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada ni par un autre organisme public d'assurance-dépôts. Les fonds n'offrent aucune garantie quant au maintien d'une valeur liquidative fixe ni que le montant total de votre investissement dans le fonds vous sera rendu. Les rendements antérieurs peuvent ne pas être répétés.

Phillips, Hager & North gestion de placements (PH&N) est une division d'exploitation de RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), le gestionnaire des fonds PH&N et BonaVista de même que le principal conseiller en portefeuilles des fonds PH&N. BonaVista Asset Management Ltd. (BonaVista) est le principal conseiller en portefeuilles des fonds BonaVista. Le principal distributeur des fonds PH&N et

BonaVista est Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif Itée (PH&NGF) qui utilise le nom commercial Services de placement PH&N. Sky Investment Counsel Inc., dans laquelle RBC GMA détient des intérêts minoritaires substantiels, est le sous-conseiller de PH&N en ce qui concerne les actions autres que les actions nord-américaines, notamment celles que détiennent tous les fonds PH&N et BonaVista.

RBC GMA, PH&NGF et BonaVista sont des filiales en propriété exclusive indirectes de la Banque Royale du Canada. « PH&N » et « Phillips, Hager & North » sont des marques déposées et « Services de placement PH&N » est une marque de commerce de la Banque Royale du Canada, utilisées sous licence.

Les frais de gestion et d'exploitation des fonds PH&N et BonaVista sont payés par les fonds respectifs. Les frais des services de sous-conseiller de Sky en ce qui concerne la gestion des avoirs en actions autres que les actions nord-américaines dans les fonds PH&N et BonaVista sont payés par RBC GMA et non par les fonds.

Ce document peut contenir des énoncés prévisionnels à l'égard des prédictions, des résultats, du rendement, des décisions, de la

situation, des occasions, des risques ou d'autres questions. Ces énoncés nous obligent à émettre des hypothèses et ils sont soumis à des risques inhérents et à des incertitudes. Nos prédictions et autres énoncés prévisionnels pourraient s'avérer inexacts, ou un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que, notamment, les événements, les résultats, les rendements réels, etc., diffèrent substantiellement des cibles, des attentes, des prévisions ou des intentions explicites ou implicites des énoncés prévisionnels. Ces facteurs pourraient inclure entre autres la situation du marché et la conjoncture en général, les taux d'intérêt, l'évolution des lois et des règlements, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux dans lesquels le fonds investit et le détail des risques qui sont décrits de temps à autre dans le prospectus simplifié du fonds. C'est pour ces raisons qu'il est important que les lecteurs ne se fient pas aveuglément à nos énoncés prévisionnels. Étant donné l'effet possible de ces facteurs, le gestionnaire et le conseiller en valeurs refusent et déclinent expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prévisionnel, en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, à moins d'y être obligés par les lois applicables.